

Jean TORTEY.

Mobilisé en août 1939, fait prisonnier le 26 juin 1940, Jean Tortey s'est évadé d'Allemagne le 14 mai 1941 et a été démobilisé à Lons le Saunier le 28 mai 1941.

Jusqu'au mois de novembre 1942, il a travaillé en qualité chauffeur de presse chez Monsieur RIPPE Alexandre à Ambérieu en Bugey. Il est l'organisateur de trentaine sur le secteur d'Ambérieu en Bugey.

Il a été condamné par le tribunal de Belley en février 1942 à 200 Frs d'amende avec sursis pour organisation de réunion sans autorisation. Arrêté préventivement à l'occasion de la venue du Maréchal Pétain dans le département de l'Ain, les 12 et 13 septembre 1942, il est interné pendant deux jours au camp de Leyment.

A partir de novembre 1942, il quitte Ambérieu pour mener son action résistante sur Lyon et réside rue Sébastien Gryphe. Il s'engage dans le mouvement de Résistance « Libération » et travaille comme chauffeur livreur de presse avec Victor Guichon chez M. Rippe à Ambérieu en Bugey, quand ils sont arrêtés en février 1944.

Lors de l'arrestation de Jean Vigne, à Annemasse le 20 décembre 1942, la police intercepte des fiches de résistants sans noms mais si détaillées qu'elle procède aux arrestations de ces personnes recherchées. Sur mandat d'arrêt du procureur du tribunal de Saint Julien en Genevois, différentes personnes sont arrêtées dans l'Ain et / ou recherchées comme Jean Tortey.

Jean Tortey est arrêté à Lyon le 29 mars 1943, emprisonné à la Prison Saint Paul de Lyon puis condamné le 12 octobre 1943 par le tribunal criminel spécial à 5 ans d'emprisonnement et 24000 Frs d'amende pour menées antinationales et fabrication de fausse carte d'identité. Puis il est déféré au tribunal spécial de Chambéry pour être jugé pour activité communiste et propagande du mot d'ordre émanant de la 3^{ème} Internationale. Il est acquitté.

Il est transféré à la prison d'EYSES le 28 janvier 1944 et sera remis comme tous ses camarades après la révolte des internés d'Eysses aux autorités allemandes à Toulouse le 30 mai 1944 puis déporté au camp de concentration de Dachau.

Il est libéré le 27 mai 1945 et témoignera contre le policier Perrin qui l'a arrêté à Lyon en 1942

Fabrice TENAND et Colette RABIN-DEFILLON